



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

La où la défense n'a plus la parole

Newsletter #17

ASF France

Mai 2021

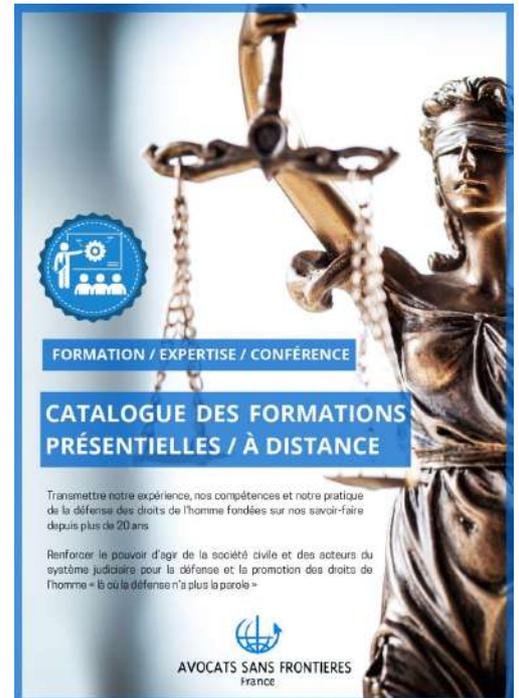
Les formations

Les formations ASF France reprennent au mois de mai !

Nous avons le plaisir de vous partager notre nouveau catalogue de formations !

Depuis notre création voici plus de 20 ans, la formation est au cœur de notre mission car elle constitue un outil indispensable à la réalisation de notre objectif premier : assurer une défense de qualité à ceux qui en sont privés. Comme vous le savez, 2020 n'a pas été de tout repos pour notre association : la pandémie de COVID-19 a interrompu nos activités de formations en France.

- En 2021, ASF France a fait le choix de repenser et de diversifier son offre de formation afin de répondre au mieux aux besoins des défenseurs des droits de l'homme : il est désormais possible de se former sans aucune contrainte géographique pour défendre au mieux les droits de l'homme, avec nos formations en ligne (5 modules déjà disponibles) !
- Nous proposons également de nouvelles thématiques : RSE, droit et environnement, droits des personnes privées de libertés, droits des femmes... Notre programme affiche désormais 8 modules de formations afin de développer les compétences des personnes qui s'engagent dans la défense des droits de l'homme, de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques et de développer leurs réseaux.



Bien sûr, nous continuons à former en présentiel (à Paris et Toulouse – si la situation sanitaire le permet) et nous proposons toujours nos formations phares telles que la formation de formateurs et la thématique du droits des étrangers.

Nos formations sont homologuées par le Conseil National des Barreaux*, répondent aux exigences (Datadock) et peuvent donc être éligibles à une prise en charge au titre de la formation professionnelle continue (FIFPL, OPCO, etc).

Pour vous pré-inscrire, rien de plus simple : remplissez ce formulaire en ligne, ou retournez-nous ce [bulletin de pré-inscription](#) à formations@avocatssansfrontieres-france.org. Nous prendrons contact avec vous pour finaliser votre inscription et vous envoyer les modalités de paiement.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Nous espérons vous retrouver nombreux et comptons sur votre mobilisation pour diffuser notre offre de formation aux personnes susceptibles d'être intéressées !

* à l'exception des formations de formateurs

[Consulter le catalogue](#)

913

victimes de torture prises en charge judiciairement depuis 10 ans

3

partenaires terrain nous soutiennent au Nigéria

88

acteurs outillés dans le cadre du projet SAFE en 2020

Projet SAFE : Pour mettre fin aux violations graves des droits de l'homme

Les actions continuent au Nigéria

22 et 23 mars - Seconde session de formation à destination des médias et des OSC, en collaboration avec CAPIO

20 participants outillés en matière de suivi, de management de projet et de levée de fonds, de documentation et de signalement des cas de violation des droits de l'homme sur le terrain.

24 et 25 mars - Activité de plaidoyer

Sensibilisation des parties prenantes sur le projet SAFE afin d'obtenir leur coopération pour l'organisation des prochaines activités menées à Kaduna, telles que la formation prévue pour les agences de sécurité et l'activité de table ronde prévue en avril 2021.

ZOOM SUR ...

Le projet ProCAT au Nigéria

Responsable du suivi des cas du projet ProCAT, qui vise à lutter contre la torture au Nigéria, **Edugie Amihere** nous offre son analyse quant à l'urgence de la lutte contre les traitements inhumains.



INTERVIEW :

ASFF : Qu'est-ce que travailler aux côtés d'ASFF signifie pour vous ?

Edugie : L'une de mes philosophies personnelles est de traiter les gens avec dignité [...]. Il m'est toujours difficile de rester là à regarder quelqu'un être maltraité ou abusé de quelque façon que ce soit. [...] Le fait de travailler avec ASFF m'a donc permis d'appliquer cette philosophie, en utilisant ma vocation professionnelle de juriste.

ASFF : En quoi le projet ProCAT est-il une opportunité de réduction des actes de torture de toute la chaîne judiciaire ?

Edugie : En portant les cas de torture à l'attention des autorités compétentes et des autres parties prenantes du secteur de la justice pénale au Nigeria, [...] l'idée est de s'assurer que les détenus, en particulier nos bénéficiaires, soient traités avec les normes minimales les plus strictes.

ASFF : Quelles sont vos priorités concernant ce projet ?

Edugie : Premièrement, attirer l'attention des agences de sécurité et des autres autorités gouvernementales sur les différents actes de torture. [...] Deuxièmement, fournir une aide juridique à un plus grand nombre de détenus. [...] Troisièmement, renforcer les capacités des avocats.

[En savoir plus sur le projet SAFE au Nigéria.](#)

3 mars - Organisation d'une Situation Room

Une "Situation Room" a été organisée à Abuja, constituant un espace de concertation innovant pour renforcer les échanges entre la police et les OSC nigérianes.

Les participants ont eu l'occasion d'échanger sur les stratégies de court et long terme à mettre en place pour garantir la responsabilisation des forces de l'ordre, de manière à assurer, d'une part, le respect des droits humains, et d'autre part, la confiance de la population envers les autorités policières.



Seconde formation des médias et OSC

Situation Room



Qui est CAPIO, notre partenaire au Nigéria ?



Carmelite Prisoners' Interest Organization (CAPIO)

La **Carmelite Prisoners' Interest Organization** (CAPIO) est une organisation à but non lucratif créée en 1992 qui défend et promeut de véritables réformes de la justice et du secteur pénitentiaire et contribue à améliorer le bien-être général des détenus au Nigeria. Au fil des ans, les interventions de CAPIO se sont principalement concentrées sur la satisfaction des besoins fondamentaux des détenus, la fourniture de services juridiques et médicaux gratuits, la réinsertion des détenus et la coopération avec d'autres organisations de défense des droits de l'homme pour faire avancer la justice. La collaboration de longue date entre CAPIO et ASFF s'explique par leurs valeurs communes et notamment une position de tolérance zéro sur la peine de mort et les abus des droits de l'homme.

"Il reste beaucoup à faire, même si des étapes importantes ont été franchies, notamment par la formation des agences de sécurité, qui a permis d'identifier le manque de connaissances du personnel de sécurité sur les lois existantes, par exemple sur la loi anti-torture de 2015 dont la plupart des agents de sécurité ignoraient l'existence. Le projet SAFE a permis de sensibiliser à la lutte contre la torture et aux implications de tels actes."

P. Ambrose Ekeroku OCD., Directeur exécutif CAPIO (octobre 2011 - janvier 2021) et responsable CAPIO du projet SAFE | [CAPIO Home](#) - [CAPIO](#) | [CAPIO \(@capionigeria\)](#) / [Twitter](#)

Projet JUGE : Pour mettre fin aux actes de Violences Basées sur le Genre

Le chiffre : 45 % des femmes maliennes de 15 - 49 ans ont subi des actes de violence physique ou sexuelle au cours de leur vie*.

*Selon le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM VI) réalisée en 2018

FORMATION DE FORMATEURS

Du 18 au 19 janvier a eu lieu dans le cadre du projet JUGE la session de renforcement destinée à 13 membres de nos structures partenaires, ASF Mali et WILDAF, afin de leur transmettre nos techniques de formation et d'animation en matière de VBG. Cette session poursuit un double objectif :

- Permettre aux membres des ONG partenaires de dispenser sans notre appui les formations à destination des acteurs de la chaîne pénale et des médecins dans les communes de Gao et de Koulikoro, où nous ne pouvons nous rendre pour des raisons de sécurité.
- Assurer la durabilité de nos actions au-delà du projet JUGE.



"Notre but est, à terme, de ne plus avoir à intervenir et permettre à nos partenaires d'animer des formations portant sur les VBG et les VSLC ou d'autres thématiques. Il s'agit donc de viser l'autonomie des participants, et par là, la durabilité de nos actions. Ceux-ci ont du reste démontré par la suite qu'ils s'étaient effectivement appropriés les techniques transmises. Ainsi, à l'occasion de la formation destinée aux acteurs de la chaîne pénale et des médecins, l'un des participants qui devait assurer quelques jours plus tard cette même formation à Gao, a spontanément occupé la place de co-formateur avec beaucoup d'aisance et de professionnalisme, nous rassurant sur l'efficacité de notre action." Françoise Bastien Rabner, Référente bénévole du pôle expertise du projet JUGE



FORMATION DES ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE ET DES MÉDECINS

21-23 janvier / 25 participants

La lutte contre l'impunité des auteurs de VBG suppose, non seulement des connaissances techniques, juridiques pour les uns, médicales pour les autres, mais aussi la compréhension mutuelle des contraintes liées à chaque fonction. Ainsi, le médecin, dont l'expertise va être requise à plusieurs étapes de la procédure judiciaire, ne peut ignorer le rôle assigné à un enquêteur ou encore à un juge d'instruction. De même, les acteurs de la chaîne pénale doivent pouvoir solliciter du médecin des constatations qui seront un support probatoire essentiel.

"Le dialogue que nous avons suscité a permis d'ailleurs de lever un frein à la célérité de l'enquête : professionnels du droit et de la santé croyaient à tort que seule la réquisition d'un médecin permettait le déclenchement des poursuites, alors qu'un certificat délivré en amont de la plainte suffit. Cet usage inutile et chronophage a été ensuite partagé avec Fabiola Ngeruka, responsable du sous-cluster VBG à Bamako, et nous avons pris l'engagement commun, au-delà du projet, de proposer aux ministères de la justice et de la santé une circulaire conjointe rappelant qu'aucune prescription légale n'impose le recours à une réquisition." Françoise Bastien Rabner, Référente bénévole du pôle expertise du projet JUGE

[En savoir plus sur le projet JUGE au Mali.](#)

Qui est Aïcha Bourama Diarra ?

Nous avons eu l'honneur d'interviewer **Aïcha Bourama Diarra**, coordinatrice de l'association WILDAF pour notre projet JUGE. Aujourd'hui, elle nous offre son regard sur la situation des femmes et des jeunes filles maliennes, et la place qu'elles occupent dans une société encore éprise de tabous.



ASFF : Pourquoi avez-vous décidé de vous investir dans la lutte pour le respect des droits humains, et notamment la promotion des droits des femmes ?

Aïcha : Depuis toute petite j'ai été élevée par ma grand-mère maternelle, dans une grande famille et la prise de décision revenait toujours aux hommes.

Heureusement pour moi celle qui m'a élevée connaissait l'importance de la scolarisation.

J'ai donc été inscrite à l'école. J'ai décidé de faire du droit [...] car j'ai l'impression que les femmes et les enfants sont marginalisés au sein de la société malienne.

Après mon stage au tribunal, j'ai commencé à travailler au sein de l'ONG WILDAF/Mali qui est une organisation féminine de défense, de protection et de promotion des droits des femmes.

ASFF : Pourquoi est-ce important pour vous de vous investir pour le respect des droits des femmes ?

Aïcha : Au Mali les réalités sociales et les tabous font du droit des femmes et des filles des droits lésés. Cette situation précaire interpelle tout un chacun, et je n'ai pas su résister à cet appel dû à mon amour pour la justice. [...] Les droits des femmes et des enfants doivent être protégés contre toutes formes de violations, en tout temps et en tout lieu.

ASFF : Que symbolise pour vous votre engagement pour les droits des femmes ?

Aïcha : Cet engagement symbolise un engagement effectif et perpétuel, les droits des femmes sont des droits fragiles dû à notre société et à ses principes.



Retour en photos sur les formations JUGE 2021



Kurdistan syrien

62 287

personnes illégalement détenues dans les camps du Rojava

8 965

enfants étrangers, dont 200 enfants français

35

enfants seulement ont déjà été rapatriés en France depuis 2019



© Blog Le club des juristes

Du 26 février au 3 mars 2021, Avocats Sans Frontières France et le Bâtonnier du Barreau de Paris ont conduit une **mission conjointe** au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) en vue d'échanger avec les autorités concernant le lieu de jugement des ressortissants français actuellement détenus au Rojava et les **garanties procédurales** en cas de procès sur place. À la suite de cette mission, ASFF et le Bâtonnier du Barreau de Paris demandent aux autorités françaises **le rapatriement sans délai des enfants et des femmes de nationalité française** détenus dans les camps du nord-est syrien, afin de sauver les enfants et de juger les femmes faisant l'objet de mandats d'arrêts internationaux.

[Lire le communiqué de presse](#)

Cambodge

100

personnes formées grâce aux activités menées dans le cadre du projet MAJC en 2020

+ 100 000

bénéficiaires de nos actions depuis le début du projet

7

tables rondes organisées au total

Projet MAJC : Pour une meilleure protection des droits des femmes et des jeunes filles

Le 25 janvier 2021 a eu lieu la **dernière table ronde** à Battambang dans le cadre du projet MAJC, "Mobilisation des Acteurs et accès à la Justice pour les Cambodgiennes." Elle a réuni **36 participants** dont 19 femmes, et a permis de faire un bilan sur les **bonnes pratiques et les recommandations**, partagées lors des 6 premières tables rondes.

Tout au long du projet, ces tables rondes auront permis de favoriser **l'engagement** et la **coopération** entre les professionnels qui soutiennent les victimes et ce afin d'améliorer les pratiques pour la **promotion** de la **protection des droits des femmes et des filles**, **l'accès à la justice** et la **réduction des violences basées sur le genre** dans la province de Battambang.



Cameroun

+ 15 000

bénéficiaires de nos actions en 2020

19

mois de projet

4

partenaires locaux et institutionnels nous soutiennent

Projet RECAJUD : Pour l'accès à la justice des personnes en détention



Causerie éducative : Comment apporter assistance à un proche en détention ?

C'était le thème de notre dernière **causerie éducative** co-organisée à Yaoundé avec le **RECODH** (Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme), notre partenaire sur le projet RECAJUD, et à laquelle ont participé 32 personnes issues d'associations de jeunes et de la communauté estudiantine.

À travers cette activité, la collaboration entre ASF France et le RECODH se renforce davantage et nous permet de nous rapprocher de notre objectif : **promouvoir les droits des détenus** et **œuvrer à un réel changement** sur la détention au Cameroun !

Un grand merci aux intervenants et à l'association Dynamique Mondiale des Jeunes DMJ/ World Dynamics of Young People WDYP pour son accueil !

En 2021, le combat continue !

En 2021, grâce à ses équipes terrain toujours impliquées, et au soutien sans faille de tous ses partenaires, ASF France fait face aux multiples challenges imposés par la crise sanitaire, en faisant preuve de résilience et de détermination.

Retrouvez notre Plan d'action 2021? et toutes les actions que nous mettons en place afin d'agir, comme toujours, *là où la défense n'a plus la parole*.



[Consulter le Plan d'action](#)

Journée de l'avocat en danger du 24 janvier : mobilisation

Chaque jour, des avocats sont menacés ou emprisonnés pour le simple fait d'accomplir leur travail. Depuis sa création, Avocats Sans Frontières France met au cœur de ses missions la défense des avocats et des défenseurs des droits de l'homme victimes de menaces ou agressions en raison de leur exercice professionnel. Toutes nos pensées vont vers nos consœurs et confrères disparus, menacés, arrêtés, emprisonnés, poursuivis ou encore tués pour avoir exercé légitimement leur profession.



Ça y est : il est là !

Vous l'attendiez, nous l'avons fait !

Notre nouveau site internet, que nous vous présentions en novembre, est aujourd'hui disponible en version anglaise.

Vous pouvez dès maintenant le consulter depuis l'icône disponible sur la page d'accueil : 

NON au sport "white-washing"

Au mois de juillet 2020, le Conseil de Paris annonçait avoir conclu un accord avec le Royaume du Bahreïn en lui cédant 20% des parts du Paris Football Club. Face aux violences graves commises envers ses citoyens, notamment ses opposants politiques, par le gouvernement du Bahreïn, Avocats Sans Frontières France se joint à 6 associations de défense des droits de l'homme dans la signature d'une déclaration d'opposition commune.

Le 3 février 2021 s'est tenu le vote du renouvellement de la subvention au Paris Football Club, et nous remercions Jérôme Gleizes et Aminata Niakate d'Europe Écologie Les Verts pour avoir porté un amendement relatif aux demandes de notre déclaration.

Retrouvez toutes les informations complémentaires, ainsi que les textes susmentionnés ici :



[En savoir plus](#)

Animation du webinaire COEXIST

Dans notre précédente newsletter, nous vous présentions notre nouveau partenariat avec l'incubateur COEXIST de la Cité de la Solidarité Internationale qui vise au développement des partenariats ONG-Entreprises dans le cadre de projets de solidarité internationale (humanitaire & développement). ASF France est invitée à animer un webinaire en ligne sur "les aspects juridiques d'un partenariat" qui se tiendra en Juin 2021 (date à définir).

Nous avons fait appel à nos membres pour animer cette séance. Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez faire partie des animateurs ? Consultez l'appel afin d'obtenir plus d'informations sur le contenu du webinaire et les compétences recherchées !

[Lire l'appel à mobilisation](#)

Les événements marquants

1 [Le webinaire Droits Humains et Environnement du 23 février 2021](#)

Alors qu'ASFF place la notion d'accès à la justice environnementale au coeur de ses engagements, nous sommes fiers d'avoir mené ce webinaire en présence de 4 panélistes, que nous tenons à remercier pour leur intervention et leur participation à cet événement : Me **Amadine Hersant**, directrice générale de l'association *Planète Urgence*, Me **Sébastien Mabile**, défenseur du droit de l'environnement et du droit public, membre du Cabinet *Seattle Avocats*, Me **Adeline Paradeise**, avocate droit de l'environnement et droit public, membre d'ASFF, et Me **Ludovic Rivière**, avocat et membre d'ASFF.

2 [Le webinaire "Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19" du 15 mars 2021](#)

Nous avons eu l'honneur d'avoir avec nous pour ce webinaire 5 intervenantes inspirantes qui ont abordé les thématiques des droits des femmes, et l'impact de la crise sanitaire sur le leadership féminin. Nous remercions chaleureusement pour leur participation Me **Michelle Dayan**, présidente de Lawyers4Women (L4W), Me **Valérie Duez-Ruff**, avocate aux barreaux de Paris et de Madrid - coach et secrétaire de l'association L4W, Me **Isabelle Durand**, avocate au Barreau de Toulouse - adhérente d'ASF France et référente des projets d'ASF France au Mali, **Stéphanie Lamy**, chercheuse à Sciences Po Toulouse et défenseure des droits civils - co-fondatrice de l'association *Danaïdes* et **Gaëlle Mogli**, fondatrice & CEO du réseau *ConnectAID* !

Ça bouge chez ASF France !

Qui est Claudine Page, notre nouvelle trésorière ?

Nous vous en parlions, le conseil d'administration d'ASF France a été renouvelé au mois de novembre 2020. Parmi ses nouveaux venus, ASFF a pu accueillir Claudine Page, avocate et magistrate honoraire au barreau de Toulouse et trésorière de l'association.

Nous avons eu la chance de l'interviewer pour cette newsletter !

ASFF : Pouvez-vous vous présenter, votre parcours ?

Me Page : J'ai eu une double carrière d'avocat, où j'ai été présidente de l'UJA et membre de la CARPA, et de magistrat à parts égales, 22 ans chacune.

ASFF : Depuis combien de temps êtes-vous membre d'ASFF ? Que cela signifie-t-il pour vous ?

Me Page : J'ai attendu d'être disponible pour m'investir pleinement dans l'intérêt d'ASFF, dont je ne suis devenue membre que très récemment mais dont j'ai toujours suivi l'activité depuis sa création. Mon expérience de la gestion de cabinet et de la CARPA m'a incitée à postuler à la fonction de trésorière qui me permet d'appréhender au plus près le fonctionnement de notre association et ses enjeux.

ASFF : Pourquoi vous êtes-vous présentée pour devenir trésorière d'ASF France ? Quel rôle jouez-vous au sein de l'association ?

Me Page : Au-delà de la fonction de trésorière, je tente d'épauler les personnels du siège dans les fonctions RH et administratives et comme membre du bureau, d'assurer la liaison entre ces derniers et le conseil d'administration. Je me suis proposée pour faire de la formation et je souhaite, dans un proche avenir, m'investir également sur le terrain.



.....

Nous avons également accueilli de nouvelles personnes dans nos équipes terrain !

Nous souhaitons la bienvenue à Me **Panagiota Karanika**, nouvelle avocate experte pour le projet Samos, et **Lalé Michel Traoré**, chef de projet JUGE. En Guinée, nous avons accueilli **Alhassane Souare**, chef de projet RESPECT.

Nous avons aussi dit au revoir à **Dimitra Serafeimidi**, élève avocate pour le projet Samos, et **Kola Togo**, chef de projet JUGE. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail à nos côtés et leur souhaitons une très belle réussite pour la suite de leurs projets !

ÉQUIPES TERRAIN

MALI



Lalé Michel Traoré
mali@avocatssansfrontieres-france.org

GRÈCE



Panagiota Karanika
lawyers-samos@avocatssansfrontieres-france.org

GUINÉE



Alhassane Souare
cdp.respect@avocatssansfrontieres-france.org

Toute l'équipe d'Avocats Sans Frontières France vous souhaite un bel été !